

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DES ARMÉES

Avis relatif aux concours externes d'admission en première année à l'École navale

NOR : ARMN2136335V

I. – Des concours externes pour l'admission en première année à l'École navale seront organisés en 2022. Le programme des épreuves est celui des classes de mathématiques spéciales Mathématiques-Physiques, Physiques-Chimie ou Physique et Sciences de l'ingénieur et des classes de mathématiques supérieures y conduisant.

Les épreuves écrites des concours MP, PC et PSI se dérouleront les 3, 4, 5 et 6 mai 2022 dans les centres ouverts par le service des concours Centrale-Supélec.

Les concours sont ouverts aux candidats masculins et féminins réunissant les conditions suivantes :

- être français au regard du code de la nationalité française et satisfaire aux conditions pour l'accès aux fonctions publiques ;
- être âgé de dix-sept ans au moins à la date d'intégration en école et de vingt-deux ans au plus au 1^{er} janvier 2022 ;
- être titulaire du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un titre reconnu équivalent par le ministère de l'éducation nationale ;
- satisfaire aux conditions d'aptitude physique exigées pour l'admission à l'École navale et précisées par arrêté.

Le nombre de places ouvertes à l'ensemble des concours est précisé par arrêté publié au *Journal officiel* de la République française.

Les inscriptions aux concours se font sur Internet (<http://www.scei-concours.fr>) entre le vendredi 10 décembre 2021 et le mardi 11 janvier 2022 à 17h00, auprès du service des concours Centrale-Supélec. La note précisant les conditions d'organisation et de déroulement des concours ainsi que les coefficients attribués aux différentes épreuves est téléchargeable sur le site www.concours-centrale-supelec.fr/Navale, sur le site www.etremarin.fr et <https://admissio.defense.gouv.fr>.

II. – Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la direction du personnel militaire de la Marine (service de recrutement de la Marine ; bureau recrutement « officiers » ; Fort Neuf de Vincennes ; Cours des Maréchaux ; Case 129 ; 75614 Paris Cedex 12 ; téléphone : 01-41-93-24-56) sur le site internet : www.etremarin.fr ou sur le site [admissio – https://admissio.defense.gouv.fr](https://admissio.defense.gouv.fr).